



Lettre à M. Patrick Maugard

Président de l'Association des Maires de l'Aude

Carcassonne, le 6 décembre 2012

Monsieur le Président,

Le Syndicat des Enseignants-UNSA, majoritaire dans le 1^{er} degré, et l'UNSA-Education sont impliqués dans la refondation de l'école avec les collectivités locales, en particulier sur le projet concernant le rythme de l'école primaire et la modification des horaires qui en découle.

Nous avons pris connaissance de la déclaration du Président de la République qui permet aux Municipalités de mettre en place ces nouvelles modalités dès septembre 2013 ou plus tard en septembre 2014.

Pour nous, l'homogénéité de la mise en place de ces rythmes sur l'ensemble du département de l'Aude, est indispensable.

En effet, les écoles audoises, leurs différents personnels et leurs élèves ont déjà supporté pendant plusieurs années des rythmes de travail différents selon les communes.

Nous en connaissons donc les difficultés :

- La gestion des personnels enseignants (remplacements des maîtres absents, gestions des temps partiels et des décharges de direction, etc)
- Les enseignants qui choisissent leur poste selon le rythme des communes
- Le choix de l'école par les parents en fonction du rythme ce qui peut engendrer une modification de la carte scolaire et son cortège d'ouvertures / fermetures.
- Les difficultés pour les parents séparés de gérer les gardes d'enfants.
- La gestion du temps périscolaire et post scolaire provoquant une disparité pour les personnels municipaux d'une commune à l'autre au sein d'un RPI et d'une communauté de communes.

Cette évolution mérite un temps de réflexion suffisant qui permette à tous les acteurs, tous les partenaires de l'Ecole de se concerter.

Le SE-UNSA et l'UNSA-Education de l'Aude estiment qu'avant de prendre toute décision venant modifier le rythme actuel, les conseils d'école doivent être consultés ainsi que le CDEN et leur avis pris en considération. Une harmonisation maximale est également à rechercher pour éviter des différences de traitement. Nous avons conscience qu'élaborer un dispositif global d'accueil peut se révéler complexe. Les équipes enseignantes doivent participer à ces réflexions ; elles en sont des acteurs majeurs.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en notre profond attachement à l'Ecole Publique Laïque.

Rémy-Charles Sirvent

Secrétaire départemental du SE-UNSA

Béatrice Martinez

Secrétaire départementale UNSA-Education